Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Relié avec d'autres documents Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Commentaires supplémentaires:	

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

YOL. 1.

QUEBEC, 9 MARS, 1858.

No. 1.

PROSPECTUS DE "L'OBSERVATEUR."

Sur la scène politique, nous observons ceux qui passent comme ceux qui s'arrêtent, ceux qui travaillent comme ceux qui choment, ceux qui rient comme ceux qui gémissent. Là, comme ailleurs, l'allure, le maintien, le rire et les larmes, nous offrent de curieuses études et nous revèlent des faits étonnants. Sans quitter le fau-teuil éditorial, nous passerons donc d'un camp à l'autre pour étudier les gestes et les actes de tous les figurants. Selon que l'observation l'exigera, la critique ou la louange sera toujours prête, mais dans tous les cas, la justice et la vérité seront les seuls guides de l'une et de ressemble aux précédents; c'est-à-dire qu'il promet

Notre manière d'envisager les hommes et les choses nous force d'adopter le genre comique. Selon nous, la raillerie est l'antidote du ridicule, et un journal qui remplirait bien le role de l'appliquer, serait d'un grand service au pays. Pour rendre justice et dire la vérité, tous les genres sont bons, mais il vient un temps où le lectour fatigué d'entendre dire inutilement la vérité dans le genre sérieux, désire que l'on ridiculise tous ceux qui restent sourds à la voix du devoir. Le stigmate est inutile, depuis qu'il ne fait plus rougir la plupart de nos hommes publies; de valets qu'ils sont devenus il faut faire d'eux des bouffons. Pourquoi le peuple n'aurait-il pas le droit de rire de ceux qui se moquent de lui? Puisque les rois ont eu leurs Triboulets, pourquoi le peuple n'aurait-il pas aussi les siens. Ceux que notre critique atteindra, traiteront, sans doute, de folie, notre entreprise, mais nous redoutous peu leur colère; leur sottise est plus à craindre. L'espoir d'être secondés dans notre tâche, nous encourage et nous fait présager un succès.

Nous recevrons avec reconnaissance tout écrit satyrique marqué au coin de la justice et de la vérité; nous paierons même, à tant la pointe, les mieux coulés et les plus incisifs! Plus l'abus qu'ils frapperont sera grand, plus le prix sera élévé!

Nous terminons en sollicitant respectueusement des souscripteurs et en priant humblement nos confrères de ne pas regarder trop dédaigneusement l'exignité de notre journal, mais de croire à la franchise et à la sincérité des sentiments qu'il contient.

NOTRE JOURNAL.

Nous prions nos lecteurs d'être indulgents à l'égard de notre journal. Le manque de temps et mille contrariétés, nous ont empêché de consacrer à ce numéro toute l'attention désirable. Désormais nous serons tendons la fin de cette comédie. plus libres de disposer de notre temps, et nous espérons Los ministres ont aussi l'effronterie d'annoncer qu'ils pouvoir, par notre conduite politique, nous moutrer aintant l'hômique de présenter aux députés du peuple toujours dignes de l'accueil encouragemnt que nous un projet de loi pour simplifier et améliorer le système de

osons attendre, non la couse de notre mérite personel qui est nul, mais à cause des principes que nous défendons. Nous ne saurions donner une meilleure preuve de notre désir de contenter nos lecteurs, qu'en leur annoncant notre intention de publier, sous peu, L'Observateur, deux fois par semaine. C'est dire en deux mots que nous voulons, à tout prix, mériter l'approbation et surtout, le patronage du public.

DISCOURS DU GOUVERNEUR.

Le discours du trône, comme on l'appelle, que Sir Edmund Head a la aux chambres, le 25 février dernier, beaucoup et n'opérera rien. Il a, néanmoins, sur les autres, un avantage: il est assez court, et cependant assez long pour que l'on puisse dire, en regardant les hommes qui l'ont dicté, que les promesses qu'il contient ne seront jamais réalisées ou ne le seront qu'à demi. Comme tous les discours de la même fabrique, il prédit les merveilles que MM. McDonald, Cartier et compagnie vont opérer pour le bonheur du peuple Canadien.

Dans ce discours, il semble au gouverneur, ou plutot aux ministres qui le font pérorer, que la loi qui règle

l'institution des jurés a besoin de changements!!!

Il semble! Le mot est naïf, pour ne pas dire plus.

Jusqu'à présent, les ministres ont douc été sourds ou aveugles, puisqu'ils n'ont pas été certains, en voyant la dégoutante corruption de la justice et en entendant les cris des opprimes, qu'il était indispensable d'ôter au plus vite, à la justice, son bandeau, son masque et ses fausses balances? Les ministres ne sont pas sourds quand ils entendent le son métallique de leurs émoluments; ils ne sont pas aveugles quand il s'agit de leurs intérêts personnels; mais ils sont muots comme une tombe, quand il leur faut défendre la cause du peuple. Les ministres sont aussi d'opinion qu'il n'y a pas de lois plus importantes que celles qui règlent l'exercice de la franchise élective; de plus, ils croient que sur ce sujet, nos lois ont besoin d'être amendées; ils sont convaineus que les représentants feront tout en leur pouvoir? pour améliorer et simplifier le système actuel. Ils pensent aussi qu'il est nécessaire de pourvoir à la protection des électeurs qualifiés dans l'exercice de leur droit de vote. Cette dernière phrase est certainement de M. Alleyn! Après les scènes d'horreur et de dégout qui ont mar qué le triomphe de presque tous les ministres et de leurs suppots; n'est-ce pas outrageant d'entendre prêcher morale publique et justice par des hommes qui par leurs votes, les outragent constamment. Mais at-

d'en faciliter la colonisation. Si le domaine public est ou son âge, on ne discute point avec une religion, on la dans le même état que le trésor public, il doit être bien raille encore moins; on la médite et ou la tolère. Ce abattu; car, si nos ministres simplificut beaucoup les qui tient à l'âme doit être au-dessus des attaques de finances de la nation, ils améliorent bien peu sa destinée. l'homme; Dieu seul est le juge des sentiments du Vraiment, il y a des mots que les ministres ne devraient cœur, et lui seul approuve avec justice ou condamno jamais prononcer, tel sont ceux de dieu, religion, liberté, avec raison. Ainsi donc, guidé par cette suprême patrie, honneur, colonisation; autrement ils s'exposent à pensée, nous nous efforcerons de peindre l'homme poperdre l'usage de la parole.....en Parlement cest-a-dire! litique sous ses couleurs véritables: avec sa livrée d'é-Le peuple sera, sans doute, heureux d'apprendre, que les tat, son masque d'hier; celui d'anjourd'hui et celui ministres ont fait explorer des étendues considérables de de demain. Nons n'observerons que ses actes publics; pays inhabité en vue d'en faciliter l'occupation immédiate, ils sont la propriété de tout le monde, et par conséquent Où ça? sans doute dans le Haut-Canada; car dans la nous sommes libres de les discuter selon notre manière patrie de la ruce insérieure les explorations ne se font de voir et d'après notre conscience. Jamais son caracqu'au profit des députés arpenteurs qui supportent le tère privé ne posera devant nous; il nous est défenda

Le discours mentionne aussi les pêcheries dans les retracer la moindre esquisse. deux sections de la province, comme dignes de fixer l'attention des représentants du peuple. Il y a bien que nous aimerions que l'on fit. Il y en a qui ne peudes années que les pêcheries du golfe sont à la merci de spéculateurs étrangers, combien d'années le serontelles encore? MM. Alleyn et Cartier se charge ront-ils ceux-là pous dirons d'avoir l'odorat un peu plus inde résoudre cette question?

core le discours, est mis en pratique dans le Bas-Canada. frappons jamais au cour. Il pourrait bien arriver, L'administration de la justice en sera rendue plus qu'attaqués dans l'ombre par des lâches qui se cachent prompte et plus effective. Nous faisons plus que douter; sous l'anonyme, comme les chenapans qui rédigent le là où M. Cartier passe, la justice s'y aventure rarement. Fantasque actuel, nous appliquerions au bas de l'épine

sur le succès toujours croissant de l'entreprise des navires à dans ce seul cas nous frapperons par derrière et à plein vapeurs océaniques canadiens; ils prétendent que cette pied. Autrement, nous ne voudrons ni du sang ni des ligne a changé la face de nos affaires acce l'Europe. Plut larmes, encore moins de l'hypocrisie; nous tâcherons à Dieu qu'elle eut changé aussi la face de nos affaires avec les ininistres.

Les ministres attirent aussi l'attention des députés sur le commerce croissant des lacs; à notre tour, nous attirons l'attention de messieurs les ministres sur la misère toujours croissante des classes ouvrières.

Nos chers et bien-aimés ministres ont aussi le plaisir d'annoncer que la compagnie du Grand Trone n'imitera plus Satarne qui devorait ses propres enfants; on ne lui sacrifiera point à cette session, les millions de la province, parce que les coffres publics sont vides.

Le discours certifie de plus que les ministres ont disposé des revenus publics selon les principes d'une sage ECONOMIE, et se termine par l'assurance que les divers documents relatifs à la question du choix de la capitale, et du territoire de la Baie d'Hudson, seront communiqués aux représentants.

Ce dernier paragraphe nous fait espérer l'explication de bien des mystères et la révélation de turpitudes et de lâchetés abominables.

LA CRITIQUE.

et la critique haineuse. Pour maître la première a Jumirant le castigat ridendo mores du satirique latin, nous qui est toujours épris du bien public quand il y trouve ne prétendons pas cependaut le mettre en pratique sur son compte. Ils prétend que si la Corporation faitous les sujets. D'ailleurs notre plume est loin d'être sait, du Cimetière des Picotés un marché à foin ou à un pinceau. La politique est notre domaine; hors de paille dont il pourrait seul retirer un grand profit en là, pour nous, point de critique. Nous ne nous permet- vendant aux habitants, des liqueurs et des épices, la ville trons jamais de critiquer les actes religions d'aucune de Québec serait endettée de cent mille louis de plus, secte; nous ne l'avons jamais fait et nous ne le férous mus neur journe le québec ne changerait sans

la vente des terres du domaine public, dans le but jamais. Quelque soit son nom, sa patrie, son origine, par toutes les lois du sentiment et de l'honneur d'en

Nous avons dit ce que nous voulions faire, voici ce vent lire une ligne sans trouver dans chaque mot une fleur qui les embaume ou une épine qui les perce. A certain et le cœur beaucoup moins sensible. Si nons Le nouveau système de judicature, nous apprend en combattons à découvert et toujours en face, nous no Les ministres, par la voix du gouverneur, se félicitent dorsale de ces individus l'empreinte de notre botte; seulement de faire rire aux dépens des hommes publics qui se moquent du peuple.

CORPORATION ET CONSEILLERS.

Si notre Corporation est nécessaire, les deux tiers de nos édiles sont bien les hommes les plus nuisibles que nous connaissions. Beaucoup d'entre eux, croient que pour être un bon conseiller, il suffit de rester, pendant toute, une séance, les bras croisés, la bouche béante, d'incliner le front pour répondre oui, et de secouer la tête pour dire non. Pourvu qu'ils puissent porter le titre d'écuyer et faire bombance au souper que donne chaque nouveau maire, ils s'inquiètent peu d'endetter dix fois plus qu'elles ne valent, les propriétés des citoyens. Il en est d'autres qui voudraient alligner les rues de Québec comme les allées d'un pare, et démolir la citadelle pour la transporter dans le Cul-de-Sac. L'embellissement d'une ville est indispensable, mais il faut que les dépenses soient basées sur les revenus. A quoi bon de beaux édifices si vous en chassez les propriétaires? On gaspille l'argent de la cité dans des embellissements qui, pour le présent, ne sont pas du tout nécessaires, Il y a deux sortes de critique; la critique impartiale et l'on néglige, souvent, de faire les améliorations en apparence les moins utiles, mais en réalité les plus invénal; Zoïle est le patron de la seconde. Tout en ad- dispensables. Nous connaissons même, un de nos édiles

donte pas de place, mais les citoyens, écrasés par les cher ses victimes présentes sans vouloir en égorger taxes municipales actuelles déjà trop exorbitantes, reste- d'autres. C'est aux citoyens de la banlieue à dire s'ile raient-ils tranquillement à leurs demeures pour attendre pensent comme nous. l'huissier de la Corporation? Non, mais l'émigration de nos cultivateurs causée par l'apathie et l'égoisme de nos ministres, serait suivie de celle de nos citovens des villes qui fuiraient à l'étranger, pour se soustraire décidé. Trois députés Bas-Canadiens ont en assez de aux taxes municipales toujours croissantes qui les appauvrissent et les découragent.

C'est encore avec les mêmes principes d'économie, que le conseiller en question vondrait, de concert avec son alter ego, M. Hector Langevin, le maire actuel, faire disparaître, sans délai, tout le côté sud de la rue Saint de joie dans le ministère pour la conversion d'un Jean. Si ce plan se réalise à présent, M. Cartier pourra senl rouge que pour la perséverance de quatre vingt bien dire: L'herbe poussera dans les rues de Québec. dix neuf moutous." Alors l'ennemi implacable de notre ville triomphera.

NOS MINISTRES.

encore moins, s'ils sont susceptibles d'en avoir une. Selon l'esprit de la constitution, si toutefois il lui en reste encore, les ministres sont responsables de leurs actes au peuple dont ils ne sont que les humbles serviteurs. En voyant leur conduite on dirait qu'ils comprenuent tout le contraire: la manière dont le peuple les a traités, dans les dernières élections, le prouve à l'évidence. Dans le Haut Canada, trois d'entre eux, ont "voulu priver le Bas-Canada et Québec de trois voix été repoussés par leurs constituants. Dans le Bas Ca- " juste au moment ou il s'agit de la représentation nada, M. Cartier, battu ignominieusement à Montréal "basée sur la population et du salur de notre section n'a été élu à Verchères, qu'en semant la corruption. M. Rose, qui menace, hélas! de laisser au cœur du peuple, beaucoup d'épines, n'est monté au pouvoir lait point priver Québec de ses trois représentants en qu'avec l'aide du Grand Tronc. A Laprairie, l'humble Loranger n'a été élu qu'avec l'argent et les quarts de fleur de M. Renaud. Nous ne dirons rien de M. Ross: c'est une cheville à ministère. M. Belleau est un zéro ministériel; élu par la reine, membre du conseil législatif dont il est le président, il croit pouvoir se moquer de la sentence du peuple. Prononcer le nom de M. Alleyn, c'est dire qu'il est le résumé de toutes les cor-représentants non élus, disaient à qui voulaient les enruptions électorales. Quant à M. Sicotte, il doit se tendre, qu'ils rougiraient de rester un instant en parletrouver étrangement dépaysé parmi un entourage aussi ment des que leur immense popularité serait perdue. S'il bizare, pour ne pas dire plus. Il nous rappelle Daniel fallait croire ces paroles, le mandat de messieurs Simard, dans la fosse aux'lions.

DE PLUS EN PLUS FORT.

Il parait que notre maire actuel est en possession d'une requête faite par nos Conseillers au nom des libres et indépendants, auxquels M. Alleyn faisait citoyens qui n'en connaissent pas même l'existence. construire des quais pour qu'en retour ils lui aidassent Cette requête sera présentée au parlement par le vaillant Cette requête sera présentée au parlement par le vaillant à saire son élection, il en reste à peine un cent! Hector, afin d'obtenir à la Corporation de Québec de Malgré les larmes que les yeux frottés d'oignon du réplus grands pouvoirs. On demandera entr'autres choses, dacteur du Canadien mêlent aux ferventes prières du l'annextion de la banlieue à la cité! Si nos édiles voulaient nous croire, ils comprendraient dans les limites de la ville, tout le Bas-Canada. Pour percevoir les taxes, ils se prendraient, sans doute, aux cheveux, avec monument de nos luttes politiques, si ta chute doit nos ministres; mais une telle rixe ferait résoudre un écraser les nains qui nous trahissent. beau problème économique, à savoir: lesquels de nos ministres ou de nos édiles ont la main meilleure pour collecter l'argent du peuple.

Dans les années d'abondance, on permet à nos édiles de puiser dans la bourse du peuple; mais dans un temps l'opposition. Afin de s'associr solidement sur leurs.... de disette, la Corporation devrait se contenter d'écor- porteseuilles, les ministres en conseil, à l'exception de

MM. Simard, Dubord et Alleyn sont dignes de représenter Québec; les ministres et leurs alliés l'ont courage et d'honneur pour dire, non.

En voyant pour la première fois, des bergers rouges suivre des moutons bleus, M. Simard repetait la prière

suivante tirée de ses livres d'élection:

"En vérité, en vérité je vous le dis; il y aura plus

Il parait que la proposition de M. Cauchon a soulevé l'opposition haut canadienne dont la charge principale est tombée sur le dos de M. Alleyn. C'est qu'aussi On ne sait pas si nos ministres ont une conscience, et 10,000 voteurs tombés sur le dos d'un homme font une vilaine bosse.

> Dans le Courrier du Canada de vendredi dernier, à propos du rejet de la proposition de M. Cauchon pour laire annuler l'élection de Québec, nous lisons le paspasgo très chretien qui suit :

> "Ainsi M. Cauchon en sera pour le mérite d'avoir " de la Province."

Le fervent chevalier se trompe; M. Cauchon ne von-

les envoyant se faire clire legalement; mais il avait à cœur de faire disparaître du front de la Cité de Champlain les trois taches qui déparaient son front.

COURAGE ET ESPOIR.

Dans le cours de leur élection, à Québec, nos trois Dubord et Alleyn, expirerait bientôt, car leur prétendue popularité ne reposait que sur la construction des quais de l'Hopital de Marine et la démolition des vieilles, mais solides murailles de l'ancienne Chambre d'Assemblée. A l'heure qu'il est, des ciuq cents volcurs rédacteur du Courrier du Canada, les murs du parlement croulent avec rapidité. Chaque pierre qui tombe, rappelle un vote illégal. Tombe, tombe vite, vieux

GRAND MALHEUR.

Il est certain que le ministère actuel triomphera de

M. Sicotte, ont décidé de faire monter à Toronto, tout tuché n'avait-il pas une rosse (Ross) pour les repréle ciment de M. Pierre Gauvreau. On dit même, que senter? Maintenant il a de plus une rose (Rose). Cette pour le transporter, le chevalier don Taché a offert son augmentation contient une bonne odeur, piquera-t-elle? vaisseau a trois quilles le "Rimouski," et que l'offre a C'est une autre affaire. été accepté. Si c'est le cas, le ciment pourrait bien, non pas fortifier le ministère mais en cacher quelques taches.

Tous les honnêtes citoyens sont priés de prendre le deuil.

CE QUE NOS MINISTRES DEVRAIENT FAIRE.

Nos ministres font tant de mal et si peu de bien au district de Quebec, qu'il ne reste plus qu'à les sommer de faire un grand chemin de notre ville au lac Saint-Jean ou de débarasser le pays de leurs personnes et surtout de leurs votes. Si nos ouvriers qui maintenant sont obligés de s'expatrier on de mourir de faim en Canada, pouvaient pénétrer une bonne fois dans nos forets, nous serious prets à accorder à nos ministres, mome à M. Cartier, pour tout le mal qu'ils ont fait aux citoyens de Quebec, une absolution générale et l'oubli du passé.

AUX COLLABORATEURS DU GASCON.—Nous remercions cordialement messieurs les collaborateurs du Gascon pour les lignes censées qu'ils nous consacrent dans leur dernier numéro. S'ils s'étaient nommés, nous aurions eu oncore plus de satisfaction à les remercier. Nous respectons l'anonyme mais ne l'approuvons point; chacun doit avoir le courage de ses actes, et un Gascon plus que tout autre. Il n'y a que les rédacteurs de la petite quenille qui doivent se eacher sous l'anonyme. C'est là la Quebec Gazette était fureur parce qu'on jouait aux la raison qui nous a empêché de répondre à ses injures poissardes. Le langage des halles qui couvre ses colonnes soulève le cœur. Bien que rédigé aussi sous l'anonyme, le Gascon a au moins du savoir vivre. Aussi voulant cultiver l'amitié de ses cellborateurs, aimerions nous qu'ils relussent notre lecture sur la Nationa- faim et le manque d'ouvrage font crier le peuple. Il y a lité Canadienne. Il nous semblent s'être trompés à l'égard de nos idées sur les prêtres et sur les riches. Une le gouvernement ne fut jamais chaussé en soulier mous. petite explication nous ferait plaisir et n'en augmenterait que plus notre estime pour eux.

AVIS A LA CORPORATION DE QUEBEC.

Un citoven de la rue Saint-Valier, offre généreusementà nos édiles, dix clous et deux planches pour réparer les marches de l'escalier de la côte Saint-Le prix de l'abonnement est de sept chelins et demi par année, Augustin et prévenir les accidents que leur négli- ou de trois chelins et dix-huit sous par six mois, payable gence occasionne journellement.

On nous prie d'annoncer que si les ténèbres entourent les transactions de la Caisse d'économie de St. Roch, la lumière commence à rejaillir de certains faits qui forceront probablement les directeurs de cette institution à dire où sont placées les épargnes des milliers de Richelieu, numéro 36. citoyens qui souffrent aujourd'hui. Si la justice n'était Annonces.—Six lign qu'endormie, il faut avouer qu'elle a mis bien du temps à s'éveiller. Dieu-veuille qu'elle ne s'endorme plus.

JAMAIS CONTENT.—Le parti tory du Bas-Canada, prétend n'être pas assez représenté dans le ministère; il nous semble un peu trop exigeant. Sous le ministère

NOUVELLES DIVERSES.

On dit toujours que nous avons une tête (Head) pour nous gouverner; pourquoi done nos ministres ne s'en servent-ils pas tour-a-tour pour le bien public?

UNE PATENTE A VENDRE.

M. Smith, l'Orateur muet de l'assemblée législative était devenu, comme on le sait; le chef de ces tapageurs qui pendant la dernière session faisaient avec leurs pupitres, un vacarme d'enfer. M. Luc Masson, son associé, n'ayant pas été réélu, et M. Smith devant se respecter maintenant qu'il ne peut plus insulter les autres, l'industrie des Corps Frappeurs, (nous allions dire des Esprits Frappeurs!) sera mise à l'enchère. Les représentants qui veulent opposer les mesures populaires feront bien d'acheter la patente de M. Smith.

A Montréal, tout le monde est atteint de la grippe, a Toronto une maladie plus terrible règne parmi la plupart des ministres: celle de gaspiller l'argent du peuple.

ATTENTION!—On demande 10,000 chapentiers pour bâtir 500 cabanes d'écorce, dans la superbe, grande, magnifique, incomparable et imprenable cité d'Outaouais.

"LA QUEUEC GAZETTE" et les cartes. Dernièrement, cartes à l'école normale Laval; prétend-elle qu'on les brase mal? Elle trouverait cela une fleur, si elle songeat un peu à la manière dont nos ministres brasent celles du pays.

SIGNE DES TEMPS.—Aujourd'hui, plus que jamais, la longtemps qu'il en aurait du parler, car pour l'écraser,

ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son Bureau d'affaires, dans le Québec, 9 Mars, 1858.

L'Observateur parait une fois par semaine: le Mardi. d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique; chez M. Deguise, droguiste, faubourg St. Roch, rue des Fossès; et chez L. M. Darveau, Notaire, rue Richelieu, faubourg St. Jean, rue Richelieu, numéro 36.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franche de port. à L. M. Darveau, faubourg St. Jean, rue

Annonces.—Six lignes et au-dessous, 2s. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et au-dessus de six, 2s. 6d. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion suivante. Au-dessus de dix lignes, 2d. par ligne pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente.

L. M. DARVEAU, PROPRIETAIRE ET REDACTEUR.